

Association « Entre Save et Seygouade »



Montmaurin, le 7 novembre 2013

A l'attention de M. le Président Pierre LILE
Académie des Sciences – Inscriptions - Belles-Lettres de Toulouse

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Après l'annulation de l'arrêté préfectoral autorisant une carrière sur la commune de Montmaurin du 24 octobre 2013, **l'Association Entre Save et Seygouade** vous adresse tous ses remerciements pour votre important soutien.

Voilà plus de 5 ans que nous faisons appel à tous les scientifiques et spécialistes divers sensibles à la sauvegarde du patrimoine naturel et archéologique. Les interventions sur le terrain et l'attention continue que vous avez porté aux sites de Montmaurin ont constitué un encouragement très précieux pour nos actions de protection et d'information des visiteurs.

Non seulement nous avons obtenu par jugement une annulation de l'arrêté préfectoral du 10 avril 2009 d'autorisation d'exploiter, mais également le rejet de la modification du périmètre de l'emprise de la carrière consécutive à la confirmation de la présence de vestiges médiévaux par l'INRAP.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites qui seront données par les parties adverses (appel ou constitution d'un nouveau dossier impliquant une nouvelle enquête publique, ou abandon pur et simple).

Pour notre part, l'association de défense et de protection du patrimoine de Montmaurin continuera les démarches afin d'obtenir la protection définitive du massif Save-Seygouade.

Nous vous joignons quelques photographies de Jacques Sabloux pour illustration de l'article préparé.

Cordialement,

Sylvia BELAIR
La Présidente

Thérèse MIRO
Responsable du Musée
Archéologique de Montmaurin

Association Loi 1901 – enregistrée à la Sous-Préfecture de Saint-Gaudens

Siège social : route de Blajan – 31350 Montmaurin – Tél. 05 61 88 21 63

E-mail : entre-save-et-seygouade@laposte.net – BLOG : <http://entresaveetseygouade.blogspot.com/>